

Stratégie

Après un été pourri, l'UDC veut mettre la pression sur les libéraux-radicaux

Le parti conditionne son soutien aux cantonales de 2017 à une réciprocité lors des débats au Grand Conseil. Mais il n'est pas en position de force

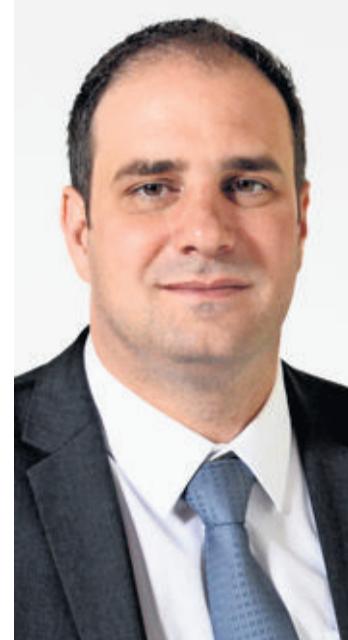
Mathieu Signorell

L'été 2015 a été ensoleillé. Sauf pour l'UDC vaudoise, qui a subi de nombreux coups de tonnerre. En particulier quand sa présidente, Fabienne Despot, a avoué avoir enregistré certains collègues à leur insu. A côté, son chef de groupe au Grand Conseil fait face à une plainte de son ex-compagne, tandis que l'un de ses conseillers nationaux a promis de rembourser un vol en avion de Genève à Locarno payé par La Mobilière.

Dès lors, comment tourner la page, alors que les élections fédérales approchent à grands pas? En mettant la pression pour les élections cantonales de 2017. Si le Parti libéral-radical (PLR), avec aujourd'hui trois conseillers d'Etat, veut que la droite retrouve la majorité au gouvernement, il devra se mettre au diapason de l'UDC. C'est en tout cas ce qu'estiment les cadres du parti.

Quelques ratés

«Le PLR doit enfin comprendre qu'il fait partie de l'opposition depuis 2011», commente Michaël Buffat, chef du groupe UDC au Grand Conseil. Nous attendons un rapprochement sur certains thèmes-clés.» C'est-à-dire? Pèle-mêle, il s'agirait de s'opposer à la reconnaissance religieuse de la communauté musulmane, d'accélérer les renvois des



«Le Parti libéral-radical doit enfin comprendre qu'il fait partie de l'opposition depuis 2011»

Michaël Buffat
Chef du groupe UDC
au Grand Conseil



«Nous n'avons pas de place à défendre au Conseil d'Etat. Le PLR a besoin de notre soutien»

Kevin Grangier
Secrétaire général
de l'UDC Vaud



«Une candidature isolée de l'UDC au Conseil d'Etat en 2017 n'est pas une option. Il faut être unis»

Frédéric Borloz
Président
du Parti libéral-radical

migrants sans autorisation - comme ceux qui occupent l'église Saint-Laurent à Lausanne - ou d'empêcher la mise en place du droit de préemption que le Conseil d'Etat prévoit d'accorder aux communes. Il s'agirait de leur donner la priorité lorsqu'un privé vend un terrain.

Cette stratégie a déjà des ratés. C'est le cas à propos de l'initiative de l'UDC pour interdire la mendicité. Mardi, 15 des 32 PLR présents ont accepté de prolonger le délai

pour que les Vaudois votent sur ce texte. Autre raté: l'UDC a déjà renoncé à un moyen de pression en décidant de ne pas attaquer la feuille de route du Conseil d'Etat, qui prévoit des baisses fiscales pour les entreprises et des mesures sociales supplémentaires.

Après son été pourri et sans réel leader, le parti est-il en position de négocier pour les élections de 2017? Secrétaire général de l'UDC Vaud, Kevin Grangier ne s'émeut

pas. «Si le PLR ne souhaite pas se rapprocher, nous préférions partir seuls dans la course au Conseil d'Etat plutôt qu'avec un parti dont les idées seraient trop divergentes par rapport aux nôtres. Nous n'avons pas de place à défendre au Conseil d'Etat, tandis que le PLR a besoin de notre soutien.»

Sérénité

Des conditions face auxquelles Frédéric Borloz, président du PLR vau-

Conseil national

Un UDC roule pour Ecopop

Peut-on être président de la section yverdonnoise de l'UDC, siéger sous cette bannière au Conseil communal, et briguer un mandat au Conseil national sous l'étiquette... Ecopop? Oui, à en croire la liste des candidats vaudois aux élections fédérales, puisque Roland Villard y figure pour le compte de l'Association écologie et population.

L'affaire ne ravit pas l'UDC. «Nous avons eu vent de son intention durant l'été et nous lui avons rappelé, comme à tous nos membres d'ailleurs, que s'il se présentait sur une autre liste que la nôtre, il ne pourrait plus être considéré comme l'un des nôtres», relève Fabienne Despot, présidente de l'UDC Vaud. Lui-même candidat UDC, l'Yverdonnois Pascal Gafner est concerné en premier lieu, Roland Villard risquant potentiellement de le priver de certaines voix locales. «J'ai été surpris de sa candidature. Et cette histoire nous met mal à l'aise par rapport à la section cantonale.»

Porte-parole et membre d'Ecopop, Anita Messere est moins embarrassée. Elle coupe court: «Il n'est plus à l'UDC, parce qu'il ne peut pas faire partie de deux partis en même temps.» Si la réponse paraît simple, la vérité ne l'est pas tout autant. «La section cantonale m'a appelé le jour du dépôt des listes et a demandé que l'on règle le problème directement avec lui», reprend Pascal Gafner. Le hic, c'est que celui qui avait été, en 2011, candidat au Conseil des Etats pour le compte du MCVD est actuellement en vacances. Il n'a d'ailleurs pas répondu à nos sollicitations. «Nous n'avons pas encore pu nous entretenir avec lui», reconnaît Pascal Gafner.

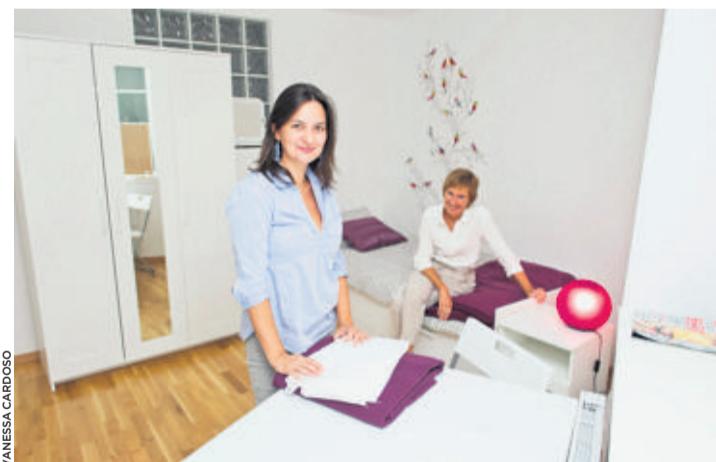
Dans les faits, Roland Villard est donc toujours membre de l'UDC. Sans doute plus pour longtemps. «Dans n'importe quel parti, ce qu'il a fait est un motif d'exclusion», affirme sans ambiguïté le président du PS yverdonnois, Pierre Dessemontet. **F.R.A.**

Les personnes exploitées ont un lieu où se réfugier pour mieux se relancer

L'association ASTREE a inauguré hier à Lausanne les logements qui accueillent depuis juin des victimes de traite humaine. Sept personnes y résident

Cet article aurait pu débuter par des témoignages. Ceux de José, d'Irina ou de Désirée, pour prendre des prénoms au hasard. Les trois auraient en commun d'être exploités: à des fins sexuelles, pour alimenter un trafic d'organes, en vue d'être marié de force ou pour travailler dans des conditions inhumaines. Des personnes en situation précaire, désécurisées, en danger. Le plus souvent issues de la migration.

Or, on ne les verra pas. Aucun des résidents des cinq chambres du centre ASTREE (Association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation), à Lausanne, n'a tenu à apparaître hier à l'inauguration officielle qui a permis aux nombreux travailleurs et partenaires sociaux du centre de se rencontrer. Ils ont depuis trop longtemps appris à vivre dans un climat de peur, de menace, de violence. Ils ne prendront aucun risque. Surtout si une plainte contre un abusif est pendante. Et plus encore si un ou des enfants les accompagnent.



Les directrices Angela Oriti (à g.) et Anne Ansermet Pagot.

Pourtant, ici ils ont trouvé un refuge. ASTREE apporte déjà un service d'accueil à bas seuil et un soutien juridique depuis janvier.

Depuis la mi-juin, elle est en mesure d'offrir, pour une durée de six mois, un toit à une douzaine de personnes. Soit une vraie possibilité de sortir du système d'exploitation dans lequel elles évoluent.

«Depuis le début, nous avons reçu

25 personnes, dont 10 victimes avérées, explique Anne Ansermet Pagot, l'une des deux directrices. Actuellement, le centre héberge trois femmes et quatre enfants.»

Pour rappel, le Conseil d'Etat a lancé ce projet en novembre dernier, en réponse à une interpella-

tion de 2012 du député Jean Tschopp. Ce dernier, présent hier soir, avait dénoncé le retard pris dans la lutte contre l'exploitation de femmes à des fins sexuelles.

Le centre ASTREE est simple-

ment le deuxième du genre en

Suisse romande, avec le foyer Au

Cœur des Grottes à Genève. Côté

alémanique, ils font écho au cen-

PUBLICITÉ

24heures

Concours

24 heures vous offre 20x2 places pour

Alice au pays des merveilles

Le vendredi 11 septembre à 20 h au Théâtre Barnabé Servion



barnabé
servion
le grand café-théâtre
www.servion.ch
021 903 903

50 ans

PAR SMS (Fr. 1.50/SMS)
Tapez 24 ALICE
Envoyez le message
au numéro 8000

PAR TÉLÉPHONE
(Fr. 1.50/l'appel depuis une ligne fixe)
Appelez le 0901 441 444
code 11

PAR COURRIER
Envoyez une carte postale avec vos coordonnées complètes à:
24 heures, concours ALICE, av. de la Gare 33, 1001 Lausanne

Délai de participation: dimanche 6 septembre 23h. Conditions sous www.24heures.ch/concours